

PROGRAMME DE FORMATION

La formation de Technicien.ne Son Lumière Plateau est une formation diplômante visant à acquérir les techniques de l'éclairage, de la sonorisation et du plateau utilisées dans les manifestations du spectacle vivant et de l'événementiel.

La formation portée par le CEM prépare au titre de l'IRPA de Technicien.ne Polyvalent-e Son – Lumière, certification niveau 4 inscrite au RNCP n° 38528 NIVEAU 4.

En complément de cette certification, le CEM propose un module de formation aux techniques de plateau et de machinerie.

Définition de l'emploi visé

Le/la « Technicien.ne Son Lumière Plateau » se situe au 1^{er} échelon des compétences techniques des domaines « Spectacle Vivant ou Événementiel ». Il/elle est chargé-e d'assurer tout ou partie de la préparation, de l'installation et de la mise en œuvre de l'environnement technique nécessaire au bon déroulement d'une prestation dans ce domaine.

Objectifs

Cette formation a pour objectifs de :

- Rendre les stagiaires autonomes sur l'ensemble des équipements, dans tous les types de configurations rencontrées, grâce à l'apprentissage des principes fondamentaux liés aux pratiques professionnelles des techniques du son, de la lumière, du plateau.
- Être à même d'assurer les fonctions et responsabilités de technicien du spectacle vivant et de l'événementiel dans le cadre de l'accueil, l'accompagnement, la création de spectacles, d'événements institutionnels ou d'animations socioculturelles de loisirs.
- Permettre une évolution de carrière en donnant les bases théoriques nécessaires à l'adaptation du professionnel aux constantes innovations technologiques et aux demandes spécifiques d'employeurs multiples dans le cadre d'une activité professionnelle variée.
- Permettre une intégration professionnelle réussie à l'issue de la formation afin de valider le projet professionnel.

Principales compétences ou capacités par blocs de compétences

Les compétences acquises à l'issue de la formation sont organisées en 4 blocs de compétences, chaque bloc faisant l'objet d'une attestation d'acquisition et l'ensemble des attestations permettant l'accès à la certification. En cas de validation partielle le ou la stagiaire a cinq ans pour compléter la certification en validant les blocs manquants.

Bloc 1 : Préparation, installation, démontage et maintenance d'un système de sonorisation

- Interpréter le cahier des charges ; choisir les équipements et leur mise en œuvre pour réaliser la prestation et répondre aux exigences des artistes ou du régisseur son
- Installer l'équipement sonore du spectacle en fonction des besoins des artistes ou du régisseur son
- Procéder au débranchement du matériel
- Réaliser la maintenance du matériel son

Bloc 2 : Sonorisation d'un spectacle vivant

- Réaliser les réglages pour la sonorisation du spectacle en fonction des attentes techniques et artistiques
- Réaliser le spectacle sous la responsabilité du régisseur son

Bloc 3 Préparation, installation, démontage et maintenance d'un système lumière

- Choisir les équipements à mettre en œuvre pour réaliser une prestation en fonction des besoins techniques ou des demandes
- Implanter l'équipement lumière en fonction du plan de feux et réaliser les câblages des systèmes lumière conformément
- Régler l'ensemble des projecteurs en fonction des contraintes artistiques définies
- Démonter et ranger le matériel dans le respect des pratiques du lieu
- Réaliser la maintenance du matériel lumière

Bloc 4 : Réalisation d'une conduite lumière d'un spectacle vivant

- Réaliser la configuration de la régie lumière en fonction des demandes techniques et artistiques
- Créer la conduite technique et artistique de la prestation
- Effectuer la mise en lumière d'un spectacle

En complément de ces 4 blocs de compétences, le CEM forme également les stagiaires à la **technique plateau**. Ces compétences seront évaluées au travers d'examens pratiques et écrits en cours de formation et donneront lieu à une attestation de compétences délivrée par le CEM validant les compétences suivantes :

- Comprendre les documents (plans, schémas) nécessaires à la réalisation et à l'exploitation des événements
- Réaliser des schémas techniques
- Monter, régler, démonter les matériels scéniques
- Ranger et stocker les équipements
- Connaître les matériels scéniques et leurs usages
- Maîtriser les gestes techniques ; habileté manuelle
- Participer aux bonnes conditions de travail des équipes techniques
- Mettre en œuvre les règles de sécurité et de prévention des risques

Prérequis de niveau / d'expérience / d'aptitude

L'entrée en formation nécessite de constituer un dossier de candidature dans lequel le candidat doit produire les éléments attestant son niveau scolaire et/ou ses expériences dans le domaine du spectacle vivant ou de l'événementiel

Un test de mathématiques est organisé afin de vérifier les capacités de raisonnement logique. Les candidats doivent y atteindre le résultat minimum de 10/20 pour espérer intégrer la formation.

Le métier de Technicien.ne du Spectacle vivant et de l'Événementiel suppose des aptitudes à porter des charges lourdes et au travail en hauteur, nécessite d'être attiré par des activités en rapport avec la technologie, être disponible et mobile, avoir le sens et le goût du travail en équipe.

Enfin, une première expérience (en association, bénévolat, stage, service civique) en rapport avec les métiers visés par la formation est indispensable. Les candidats doivent avoir eu une première utilisation et approche des technologies abordées en formation (musique, animation) afin d'avoir connaissance des réalités professionnelles et des conditions de travail des métiers objet de la formation.

Public concerné et effectif

La formation est ouverte aux publics salariés (OPCO, Transition Pro), aux demandeurs d'emploi (Région Normandie), aux particuliers qui souhaitent financer eux-mêmes leur formation.

Les effectifs de chaque session sont limités à 15 stagiaires maximum selon la répartition suivante :

- 10 places demandeurs d'emplois – prise en charge Région Normandie
- 5 places autres financements

Conditions d'admission

Pour accéder à la formation de Technicien.ne du Spectacle Vivant et de l'Événementiel chaque candidat devra :

1. Participer obligatoirement à l'une des **réunions d'information** en présentiel ou en distanciel (inscription en ligne)
2. Compléter un dossier de candidature en ligne (lien transmis par mail suite à la réunion d'information)
3. S'inscrire à l'une des **plages de test** (évaluation des acquis sur les capacités numériques et logiques) **et de rendez-vous individuel** (évaluation de la motivation et du travail de projet professionnel et de formation au regard du parcours du candidat). Les candidat-e-s pourront prendre rdv pour les tests directement sur la plateforme du CEM et recevront un mail proposant le rdv d'entretien (qui pourra se réaliser en distanciel).
4. Les candidatures seront étudiées le jour même et chaque candidat recevra un mail dans un délai raisonnable (maximum 15 jours) l'informant du résultat.

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap

Les locaux du CEM sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le processus d'inscription permettra d'identifier que le projet de chaque candidat, quelle que soit sa situation, soit compatible avec la formation proposée et avec les contraintes inhérentes du métier.

Organisation de la formation

Les différentes matières enseignées sont regroupées en 5 domaines qui composent le cursus complet permettant de remplir des fonctions de « Technicien.ne du Spectacle Vivant et de l'Évènementiel Son Lumière Vidéo Plateau » (Cf. la définition de l'emploi visé) :

- Son : acoustique, technologie son, renforcement son, son numérique, TP son, réseaux numériques
- Lumière : optique, colorimétrie, technologie lumière, techniques d'éclairage, projecteurs asservis, TP lumière, maintenance, réseaux numériques
- Plateau vidéo : Mécanique, machinerie traditionnelle et moderne, accroche et levage, effets spéciaux, montage échafaudage, audiovisuel évènementiel, techniques vidéo projection
- Électricité : Électricité, sécurité et habilitation électrique
- Transversale : Mathématiques, anglais technique, sécurité ERP Spectacle et évènementiel, développement durable, gestes et postures, risques auditifs, environnement professionnel, initiation à la régie générale

Modalités d'évaluation, de certification et de validation

1. Accès aux épreuves de certification

La présentation aux épreuves de certification est soumise aux conditions suivantes :

- Avoir effectué les stages prévus au calendrier
- Avoir rendu les rapports de stage
- Avoir suivi avec assiduité les cours

2. Modalités de certification

L'épreuve de certification consiste en un « Grand TP » situé en fin de cycle.

Ce temps de mise en situation couvre l'ensemble des évaluations des compétences.

La mise en situation consiste à la mise en place et la réalisation sur un plateau technique d'une simulation d'un spectacle ou évènement. Elle comporte les 4 activités principales auxquelles se rattachent les compétences regroupées en blocs de compétences.

Par ailleurs chaque candidat présente dans un travail personnel, les situations professionnelles rencontrées issues des 2 stages obligatoires (rapports de stage). Cette présentation (exposé et questions/réponses) avec des membres du jury permet d'explorer certaines compétences du référentiel.

Enfin, les compétences en plateau sont évaluées en cours de formation au travers d'examens écrits et de TP évalués par les formateurs

3. Validation

La validation obtenue s'intitule « **Certification de Technicien-ne Polyvalent-e Son et Lumière** ». Cette certification a fait l'objet d'une inscription au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP : 38528) de niveau 4. Elle se compose de 4 blocs de compétences ; chaque bloc faisant l'objet d'une attestation d'acquisition et l'ensemble des attestations permettant l'accès à la certification.

Dates et durée

- Une session par an d'octobre à juin chaque année.
- 1080 heures : durée totale
- 730 heures : durée de la formation en centre
dont 80 heures de formation en multi modalité intégrant la formation à distance
- 350 heures : durée de stage en entreprise (2 stages de 5 semaines chacun)
- 35 heures : durée moyenne hebdomadaire

Tarifs

Financement personnel : 9 709 € net (non assujetti à la TVA)

Financement Région : 13702,10 €

Pour les demandeurs d'emplois : financement intégral de la Région Normandie

Pour les salariés : CPF Transition pro / CPF / OPCO (Plan de Développement des Compétences)

Passerelles, suite de parcours et débouchés

La formation de Technicien Son Lumière Plateau permet une employabilité et insertion professionnelle directement après la formation.

Les débouchés immédiats sont dépendants de l'activité et du secteur professionnel d'exercice et de la taille de la structure employeuse :

- Technicien polyvalent (spectacle événementiel)
- Assistant technique (production)
- Électricien (lumière)
- Opérateur technique (événementiel)
- Machiniste (plateau)

Le Technicien Polyvalent Son Lumière Plateau est chargé d'assurer tout ou partie de la préparation, de l'installation et de la mise en œuvre de l'environnement technique nécessaire au bon déroulement d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel. Ces activités se déroulent selon les besoins dans les domaines suivants :

- Domaine du son (sonorisation, prise de son, enregistrement studio son)
- Domaine de la lumière (spectacle, plateau TV ou cinéma, audiovisuel, événementiel, éclairage intérieur ou extérieur et architectural)
- Domaine du plateau (machinerie, décoration, effets spéciaux, accessoires, scène accroche et levage)

Aucun domaine n'étant exclusif, le technicien peut donc intervenir simultanément sur les compétences du son, de la lumière, du plateau, en ce sens il est à même de fournir à ses employeurs une poly compétence technique.

Le « Technicien Polyvalent Son Lumière Plateau » peut également être amené à réaliser des installations pérennes (lieux fixes, discothèques, centre de loisirs, bâtiments publics, etc.) sous la conduite du concepteur (régisseur, chargé d'affaire, technico-commercial, directeur technique).

Sous la responsabilité d'un régisseur (son, lumière, plateau ou à défaut régisseur général) il peut, seul ou en équipe, assurer, participer ou assister à l'exploitation de l'installation qui couvre les activités décrites ci-dessus.

Ses responsabilités se limitent à garantir la fiabilité de ses interventions techniques.

Passerelles : le stagiaire peut également choisir de prolonger son parcours de formation, afin de se spécialiser dans les métiers suivants :

- Régisseur son
- Régisseur lumière
- Régisseur plateau
- Régisseur général

Ces formations sont accessibles en alternance ou en continu. Les organismes de références sont le GRIM EDIF (Lyon), STAFF (Nantes), CFPTS (Bagnole).

Ces formations sont de niveau 5 et 6.

Suivi des stagiaires

La conseillère en formation et le coordinateur pédagogique assurent le suivi des stagiaires et des formations notamment sur les points suivants :

Périodes en centre :

- Diagnostic de positionnement initial avec les éléments du recrutement,
- Rendez-vous individuels 3 mois après le début de formation pour premier bilan, identification de freins éventuels, échanges sur le choix des lieux de stage en rapport avec le projet professionnel.
- Suivi individualisé dans le cadre d'un accompagnement de recherche de stage et d'emploi. Orientation ajustable tout au long de la formation. Organisation de la recherche de stages et d'emploi.
- Bilan final lors d'un rendez-vous individuel : point sur les acquis, le projet d'après formation / insertion
- Questionnaires d'évaluation de la formation par les stagiaires systématiquement renseignés

Périodes en entreprise :

- Entretien tripartite durant la période de stage avec compte rendu et suivi téléphonique avec le tuteur
- Grille d'évaluation du stage en entreprise
- Bilan collectif et échange d'expériences à chaque retour de stage / production d'un rapport de stage

Méthodes mobilisées

Utilisation alternée de différentes modalités pédagogiques :

Alternance de séquences expositives et démonstratives avec mise en situation, création de sous-groupes en tutorat synchrone, autoformation en tutorat asynchrone, rencontres et retour d'expérience avec de professionnels. Mises en situation individuelles et collectives.

L'effectif de la formation est limité à 15 stagiaires par session afin de garantir un confort pédagogique lors des différents enseignements et notamment lors des travaux pratiques.

La formation comporte 2 stages en entreprise de 5 semaines chacun favorisant la mise en pratique des apports théoriques abordés lors des périodes de stage en centre ainsi que la constitution d'un réseau professionnel nécessaire à l'insertion en fin de formation.

20% des heures de formation en centre sont délocalisées dans des salles de spectacle de la Région, permettant ainsi de découvrir des environnements professionnels différents, des matériels et des techniques spécifiques. Les travaux pratiques qui se déroulent dans ces différents lieux, permettent aux stagiaires d'acquérir une polyvalence de compétences nécessaire à la professionnalisation.

Des outils numériques sont à disposition des formateurs et des stagiaires afin de partager des documents (texte, vidéo), d'échanger sur un chat réservé, de réviser en ligne, d'assister à certains cours à distance. Un accompagnement des stagiaires sur la prise en main des outils est intégré à la formation.

Locaux et moyens matériels à disposition

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés (en groupe complet, sous-groupes binôme et individuel), de visites, de travaux pratiques, de travaux individuels, de synthèse.

Sont à la disposition des formateurs et des stagiaires :

- 1 salle de formation de 62m² équipée d'un écran de 75 pouces, tableau blanc et système de diffusion sonore Yamaha HS5
- 1 salle de formation de 20m² équipée d'un écran de 49 pouces
- 1 salle de spectacle de 350m² pour les travaux pratiques
- Des moyens informatiques (ordinateurs portables et logiciels spécifiques, écrans, accès internet filaire et wifi, switch réseaux, câblage Ethernet)
- Des moyens audiovisuels (caméras, vidéoprojecteurs)
- 1 régie son numérique (console Midas, amplification et diffusion L.A Acoustics)
- 1 régie son analogique (console Midas Venice, amplification Crown, diffusion L.A Acoustic)
- 1 parc micros
- 7 consoles son numériques Behringer X32
- 12 ordinateurs portables avec logiciel Reaper pour l'enregistrement / mixage
- 1 backline complet (batterie / amplis / claviers / instruments de musique)
- 1 régie lumière (console GrandMa2, splitters, gradateurs)
- 2 consoles lumière (Congo kid + écran tactile, Chamsys Q20)
- 1 parc lumière traditionnel (PC, Par, Découpe, ACL)
- 1 parc lumière automatisé (Par Led, Spot, Wash, Découpe)
- Les 12 ordinateurs portables cités plus haut sont équipés d'écrans supplémentaires, logiciel de gestion d'éclairage GrandMA3D
- 1 régie vidéo (grille de commutation, convertisseurs, caméra professionnelle)
- 1 régie mapping vidéo avec ordinateur et logiciel spécifique dédié
- 1 atelier électricité – maintenance avec outillage
- Des supports de cours pour chaque module
- 1 équipement professionnel Jabra Panacast pour les visios conférence
- 1 documentation professionnelle

Lieu de la formation - contacts

Le CEM, Fort de Tourneville 55 rue du 329eme RI 76620 Le Havre

Tel : 02 35 48 48 80

Site : le-cem.com

Mail : formationpro@le-cem.com

VOLUMES HORAIRES

LUMIERE	F à F	DIST	EXAM	TOTAL
Optique et colorimétrie	14	3,5	2	19,5
Technique lumière	17,5	3,5	3,5	24,5
TP technique lumière	21			21
Technologie lumière	17,5	3,5	3	24
TP technologie lumière	17,5			17,5
TP asservis	28			28
Maintenance	7			7
TOTAL LUMIERE	122,5	10,5	8,5	141,5

SON	F à F	DIST	EXAM	TOTAL
Technologie son	33		3,5	36,5
TP son	30	3,5		33,5
Acoustique	21		1	22
Son numérique	21		1	22
Renforcement du son	28		2,5	30,5
TOTAL SON	133	3,5	8	144,5

PLATEAU	F à F	DIST	EXAM	TOTAL
Mécanique	17,5	3,5	2	23
Machinerie	14		2	16
TP machinerie	42			42
TOTAL PLATEAU	73,5	3,5	4	81

VIDEO	F à F	DIST	EXAM	TOTAL
Vidéo	14		2,5	16,5
TP Vidéo	42			42
TOTAL VIDEO	56	0	2,5	58,5

ELECTRICITE	F à F	DIST	EXAM	TOTAL
Electricité	31,5	1,5	2	35
Sécurité électrique	31,5		1	32,5
TOTAL ELECTRICITE	63	1,5	3	67,5

TRANSVERSALES	F à F	DIST	EXAM	TOTAL
Anglais	21		1	22
Maths	17,5	2	2	21,5
Comp. Numériques générales	3,5	10,5		14
Réseaux numériques	22			22
Sécurité ERP	17,5		1	18,5
Développement durable	7	7		14
Risques auditifs	3,5			3,5
Gestes et postures	7			7
Risques milieu festif + violence sexuelle		3,5		3,5
Grand TP	10			10
Grand Oral	0,5			0,5
TOTAL TRANSVERSALES	109,5	23	4	136,5

ENVIRONNEMENT PRO	F à F	DIST	EXAM	TOTAL
accueil	3,5			3,5
Les métiers du spectacle	10			10
méthodo recherche emploi		7		7
Retour rapport de stage	8			8
visites	12			12
Conférences REX rencontre	2,5	3,5		6
Révisions GTP	2			2
Bilan intermédiaire + final		7		7
TOTAL ENV. PRO	38	17,5	0	55,5

AUTOFORMATION	F à F	DIST	EXAM	TOTAL
Son	14	7		21
Lumière	10,5	7		17,5
Rédaction Rapp. De stage		6,5		6,5
TOTAL AUTOFORM	24,5	20,5	0	45

TOTAL GÉNÉRAL	620	80	30	730
----------------------	------------	-----------	-----------	------------

CONTACTS :

Prénom-Nom	Fonction	Référent formation
Sandrine MANDEVILLE	Directrice	
Cécile PLUCHON	Conseillère en formation professionnelle	Suivi des stagiaires
Jean-Philippe ROUSSEAU	Directeur technique	Référent pédagogique des formations techniques
Sébastien RAULT	Directeur pédagogique	Référent pédagogique des formations musicales
Nicolas NOUET	Responsable informatique	Référent numérique
Nora IDJIS	Secrétaire	Suivi administratif des stagiaires – rémunération - référente handicap
Julia BATOCHE	Assistante comptable	Facturation
Gilles LASSERRE	Régie son et studio	Référent matériel et logistique, coordination salles

En complément, liste et références des formateurs et des référents de la formation sur le site du CEM :

<https://www.le-cem.com/intervenants/>